

Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 18 septembre 2023 à 19h30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : mesdames Noëlla Dubé, Marie-Ève Larouche et Michelle D'Amours et, messieurs Gilles Dubé et Bruno Dubé.

Était absent : Luc Raby.

Assistent également à la séance, madame Priscillia Lefebvre, qui agit comme greffière-trésorière par intérim.

2023-09-01

1-Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Le maire prend les présences. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h40.

Il est proposé par Bruno Dubé, appuyé par Noëlla Dubé et résolu d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire, et que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité

2023-09-02

2-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2023.

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal des délibérations de la séance du 15 août 2023 du conseil de la municipalité d'Authier-Nord a été acheminé à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus afin que ceux-ci en prennent connaissance ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelle d'Amours, appuyé par Gilles Dubé et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 août 2023 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3-Séance de la MRC. Compte-rendu du maire

- Il n'y avait pas de séance de la MRC.

4-Période de questions.

- Concernant le dossier du conteneur, est-ce que ce dossier avance ? Oui, un permis lui a été émis et il doit ce conformé au règlement concernant un ajout de bâtiment ;
- Un citoyen a fait part que les dossiers discutés en séance semblent décidés d'avance puisqu'il n'y a pas de discussion entre les conseillers, est-ce normal que ça fonctionne ainsi ? La plupart des sujets sont discutés en séance de travail avant la séance du conseil.

L'atmosphère dans la salle est très tendue et conflictuelle entre des citoyens et des membres du conseil.

Fin de la période de questions.

5-Administration générale.

2023-09-03

5.1 Approbation des déboursés.

CONSIDÉRANT QUE le total de ces déboursés totalisent 19 776.56 \$;

EN CONSÉQUENCE, la majorité des conseillers refuse l'approbation des déboursés.

2023-09-04

5.2 Adoption de la correspondance.

CONSIDÉRANT QUE la liste des correspondances a été acheminée à chacun des membres du conseil afin qu'ils en prennent connaissance avant la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruno Dubé, appuyée par Noëlla Dubé et résolu de classer la correspondance aux archives.

2023-09-05

5.3 Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociation entre les gouvernements du Québec et du Canada

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé de 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3.5% par année ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtel de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrage, digues, etc.) soient admissibles à ce programme ;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières ;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget ;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite ;

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Dubé

ET RÉSOLU PAR Marie-Ève Larouche et à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité d'Autier-Nord demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028 ;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts ;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme ;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles ;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au député d'Abitibi-Témiscamingue, M. Sébastien Lemire, membre de la chambre des communes du Canada, à la députée provinciale d'Abitibi-Ouest, Mme Suzanne Blais, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

Adopté à l'unanimité

2023-09-06

5.4 Report de la séance ordinaire du conseil du 4 octobre 2023

Il est proposé par Gilles Dubé et appuyé par Bruno Dubé et résolu de devancer la séance du conseil du 4 octobre 2023 au 3 octobre 2023.

Adopté à l'unanimité

5.5 Soumission de Microâge pour le travail à distance

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

6-Sécurité publique.

6.1 Demande du MTQ concernant la vitesse des véhicules dans le village

Le conseil municipal a demandé à plusieurs reprises des solutions pour réduire la vitesse des véhicules dans le village de la municipalité et toutes les demandes ont été refusées par le ministère des Transport du Québec (MTQ). Donc, le conseil ne désire pas refaire une demande à ce sujet.

2023-09-07

6.2 Frais de gestion pour la sécurité publique entre Authier et Authier-Nord

CONSIDÉRANT QU'il n'y avait plus de directrice générale à la municipalité d'Authier-Nord ;

CONSIDÉRANT QU'il y avait une gestion en sécurité publique à suivre suite aux feux de forêt dans notre région ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, Mme Rachel Barbe, de la municipalité d'Authier a fait le travail pour la municipalité d'Authier-Nord ;

Il est proposé par Gilles Dubé et appuyé par Noëlla Dubé de séparer les frais encourus par la municipalité d'Authier concernant la sécurité publique pour les feux de forêt dans notre région.

Adopté à l'unanimité

6.3 Régie incendie

Le conseiller Bruno Dubé a fait le compte rendu de la réunion de la Régie incendie. Dans cette rencontre, il a été question du budget 2024 et qu'il y aura une petite augmentation des quotes-parts des municipalités pour l'année 2024. Aussi, le sujet concernant le changement du camion de pompier et le projet de conteneur pour les pratiques des pompiers ont été abordés.

7-Transport routier.

Aucun sujet concernant le transport routier.

8-Hygiène du milieu

8.1 Régie des déchets

Un problème est survenu avec le camion de la régie et cela a occasionné l'annulation de la collecte dans certain secteur de la municipalité. Aucune rencontre n'a eu lieu, mais la prochaine est la semaine prochaine.

8.2 Achat de cendriers extérieur pour la salle, le garage et le bureau de la municipalité

Ce sujet est remis à une séance ultérieure. Des soumissions seront demandées pour le coût des cendriers.

9-Aménagement, Urbanisme et Développement.

9.1 Permis de coupe de bois de chauffage – Comité Bellefeuille

Suite à la rencontre du Comité Bellefeuille, les citoyens de la municipalité d'Authier-Nord pourront demander un permis de coupe de bois de chauffage auprès de la municipalité pour les arbres au sol suite aux travaux effectués par le comité.

9.2 Suivis des travaux du Comité Bellefeuille pour le secteur d'Authier-Nord

Les travaux sur le territoire de la municipalité d'Authier-Nord sont terminés. Il reste à terminer certains travaux pour la municipalité d'Authier.

10-Loisirs et culture

Aucun sujet concernant les loisirs et culture.

11. Période de questions

- Est-ce qu'il y a des gens mandatés pour prendre des photos quand la salle est louée puisqu'il y a eu des photos des gens qui étaient à l'extérieur de la salle.
- Est-ce qu'il y a eu des démarches avec la directrice générale pour voir si elle revient travailler au bureau ? La directrice générale par intérim lui a téléphoné à ce sujet.
- Dossier de la CPTAQ concernant la demande du MTQ, quel terrain est touché par la demande ? La liste est au bureau municipal.
- Est-ce qu'il va avoir un règlement sur les conteneurs ? Dans le futur règlement d'urbanisme il va avoir une section spécifique pour régler les conteneurs.

L'atmosphère dans la salle est très tendue et conflictuelle entre des citoyens et des membres du conseil.

Fin de la période de questions.

12-Divers

12.1 États financiers du Comité Bellefeuille

Ce sujet est remis à la prochaine séance du conseil.

12.2 Avancement du dossier Internet avec Vidéotron

Le maire a fait part de l'avancement du dossier concernant Internet avec Vidéotron

2023-09-08

12.3 Demande d'autorisation à la CPTAQ pour le MTQ

Il est proposé par Gilles Dubé et appuyé par Marie-Ève Larouche et résolu d'autoriser la demande du Ministère des Transports du Québec (MTQ) auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). La demande ne contrevient à aucuns règlements de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

2023-09-09

12.4 Approbation de la facture de Qualinet suite au dégât d'eau en 2022

Il est proposé par Bruno Dubé et appuyé par Gilles Dubé et résolu que suite au dégât d'eau au local de la Vie active, la municipalité d'Authier-Nord approuve la facture de Qualinet au montant de 19 329.50 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

2023-09-10

12.5 Halloween

Il est proposé par Noëlla Dubé et appuyé par Michelle d'Amours que les enfants pourront faire la cueillette de bonbons le 4 novembre 2023 de 16h00 à 19h00. Par la suite, une activité avec le comité des loisirs aura lieu à la salle multiservices de 19h00 à 20h00 pour les enfants.

12.6 Lettre du Ministère des Transports (MTQ)

Le maire a fait part de la lettre du Ministère des Transports concernant le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet entretien.

12.7 Renouvellement des abonnements au gym de la municipalité

Le maire a fait part de la problématique pour renouveler les abonnements des citoyens au gym de la municipalité.

12.8 Réparation du pick-up GMC

Des demandes de soumissions seront présentées à une séance ultérieure.

12.9 Appel de candidature pour le poste de Directeur général par intérim

L'offre d'emploi sera affichée demain puisque la municipalité n'avait pas accès à Québec emploi. La demande d'accès à été faite et demain la directrice générale par intérim, Mme Priscillia Lefebvre, pourra afficher l'offre sur Québec emploi et le site Internet de la municipalité.

12.10 Contre rendu concernant le conteneur

Un permis pour l'ajout de bâtiment a été émis au propriétaire du conteneur. Le propriétaire devra ce conformé aux exigences de ce permis.

12.11 Tonte de gazon

La directrice générale par intérim effectuera une recherche concernant l'embauche de M. Réal Auger pour la tonte de gazon pour la municipalité et la commission scolaire du Lac-Abitibi.

2023-09-11

13-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Bruno Dubé, appuyé par Gilles Dubé et résolu de lever la séance. Il est 21h30.

Adopté à l'unanimité

Fernand Major, Maire

Priscillia Lefebvre, greffière par intérim